

# Antennes relais : se MOBILiser !

En décidant d'ouvrir à la concurrence le secteur de la téléphonie mobile, les parlementaires ont décidé de procéder à la privatisation totale du secteur, portable et infrastructure. Il eut été plus rationnel de maintenir les antennes relais dans le giron étatique, permettant un aménagement équilibré du territoire tout en prenant soin de ne pas concentrer les antennes relais sur les lieux les moins coûteux.

L'erreur commise dans les dernières années du 20<sup>e</sup> siècle peut, pour partie, être réparée puisque les baux signés entre les opérateurs et les propriétaires des terrains accueillant les stations de base arriveront pour l'essentiel à terme entre 2010 et 2012. Cette renégociation des termes du contrat peut être l'occasion d'imposer des critères réduisant sensiblement l'exposition du public ainsi que la durée

de ces baux qui pouvaient aller jusqu'à 10 à 15 ans !

À ce jour, à cause d'un décret laxiste, les opérateurs peuvent exposer les riverains d'antennes relais à 41 et 58 volts par mètre, là où certaines études font apparaître des effets dès 1 V/m. Le conseiller du Premier ministre qui rédigea ce décret scélérat fut remercié par le lobby du mobile en prenant la tête de l'un des principaux opérateurs de téléphonie mobile français...

Il est grand temps que l'implantation d'antennes relais soit soumise à une réglementation garantissant la santé des riverains. Ceci passe par l'abaissement à 0,6 V/m du seuil d'exposition chronique. La procédure de permis de construire, seule à même de garantir un minimum de concertation préalable, doit être réintroduite pour toutes les implantations.



## 10 façons de réduire son exposition aux champs électromagnétiques

- 1 Limiter le plus possible les conversations téléphoniques passées avec le mobile
- 2 Éteindre totalement son portable lorsqu'il n'est pas utilisé
- 3 Choisir un portable avec un DAS le plus faible possible (exprimé en W/cm<sup>2</sup>)
- 4 Privilégier les lignes filaires notamment dans les zones fermées
- 5 Eloigner le portable de la boîte crânienne et privilégier l'usage du kit-oreillette ou du haut-parleur
- 6 En réception ou à l'émission d'un appel, éloigner le plus possible le portable qui émet, durant quelques secondes, au maximum de sa puissance pour trouver la station de base la plus proche
- 7 Ne pas téléphoner en mouvement car le portable cherche régulièrement l'antenne la plus proche
- 8 Ne pas téléphoner en conduisant, action promotrice d'inattention et augmentant l'exposition par effet de résonance du signal GSM
- 9 Éteindre le WiFi de sa « box »
- 10 Éviter de téléphoner dans une zone où les conditions d'émission-réception sont mauvaises

### AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT :

2, rue du Nord • 75018 Paris • Tél 01 40 31 02 37 • Courriel : [contact@agirpourenvironnement.org](mailto:contact@agirpourenvironnement.org) /  
Site internet : [www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org)

Mille merci à Red ! et Zeno pour leurs illustrations / Maquette : Communication visuelle > 05 49 07 87 84

Cette plaquette est imprimée à 80 000 exemplaires sur papier recyclé par Presse Pluriel (19, rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris) - N°ISSN : 1624-7612

# réAGIR

CAMPAGNE N° 29 > 2008/2009

Portables, antennes relais, WIFI, GPRS, 3G, WIMAX...

## TcherMobile ?

### POURQUOI CETTE CAMPAGNE ?

La téléphonie mobile est sans doute l'innovation technologique qui a connu le développement le plus rapide. En dix ans, elle s'est imposée dans notre environnement quotidien. Avec une centaine de milliers d'antennes-relais permettant de relier 55 millions de portables, nul ne se trouve aujourd'hui à l'abri de son développement.

Comme toujours, lorsque de grands intérêts économiques sont en jeu et rejoignent des intérêts d'État, les effets sanitaires sont ignorés, la progression de la connaissance scientifique est freinée, les résultats gênants sont minimisés voire cachés. Pourtant, ces dernières années, l'accumulation de résultats préoccupants n'a pu être totalement tue. Les appels de scientifiques se sont multipliés pour exiger l'application du principe de précaution afin d'éviter un scandale sanitaire, eu égard à la taille de la population concernée.

Face à ces appels, force est de noter l'inaction gouvernementale qui laisse se développer l'ensemble de ces applications sans le moindre encadrement réglementaire sérieux qu'il s'agisse des antennes-relais, des téléphones portables, notamment pour les plus jeunes, et désormais l'installation des « box » recourant aux ondes WiFi.

Le secteur du mobile a su organiser son irresponsabilité grâce à l'appui d'un personnel politique sous l'influence d'une certaine idéologie du « sans fil ». Un quartet d'experts à l'indépendance douteuse s'est donné pour mission de rassurer politiques et usagers, quoi qu'il en coûte en termes d'impact sanitaire.

Pendant, à côté des plaintes de plus en plus nombreuses des riverains exposés, qui souffrent au quotidien des rayonnements des antennes, on observe une prise de conscience d'un nombre de plus en plus important d'utilisateurs de portables. Le dossier de la téléphonie mobile s'impose ainsi, envers et contre tout, au cœur des questions de santé publique.

Il est grand temps de le traiter comme tel car la consommation de portable est en passe de devenir un rituel initiatique nécessaire au passage à l'âge adulte. Le portable n'est plus seulement une technologie permettant la transmission de données vocales ou numériques mais un outil socialisant sans lequel l'adolescent a le sentiment de se marginaliser de sa communauté. L'importance prise par cet outil exige dès maintenant des mesures de gestion de risques afin de réduire les temps et les valeurs d'exposition à ces champs électromagnétiques dont tout indique qu'ils peuvent nuire gravement à la santé.

Ces mesures sont d'autant plus urgentes que le développement actuel du « WiFi », dans les appartements mais aussi dans les écoles, dans les collèges, lycées ou bibliothèques... vient encore augmenter l'exposition chronique des individus aux hyperfréquences.

Plus que jamais, il est nécessaire d'encadrer une technologie mobile, promotrice d'effets délétères sur la santé.

et jusqu'au 30 juin 2009 en envoyant les cartes postales ci-jointes au Ministre de la Santé, au Ministre de l'Éducation nationale et au Ministre de l'Écologie



### Les partenaires de la campagne



Agissez maintenant